

## Création de postes

**Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

| AVIS               |           |                              |
|--------------------|-----------|------------------------------|
| Commission n°1     |           | Validation du Vice-Président |
| séance du 06/06/05 | favorable | Le 27/06/05                  |
| Bureau             |           |                              |
| séance du 16/06/05 | favorable |                              |

| Inscription budgétaire      |                                    |
|-----------------------------|------------------------------------|
| BP 2005<br>Imputation : 012 | 224 000 € / an<br>56 000 € en 2005 |

### **I. Dans le cadre des transferts**

Afin d'anticiper et d'organiser dans les meilleures conditions, les transferts des compétences en cours de réflexion (à savoir personnel du Conservatoire National de Région et Collecte des Ordures Ménagères) et au vu du calendrier particulièrement serré, il est proposé de créer différents postes pour les services des moyens administratifs. Ces créations pourront être réévaluées à l'automne dans le cadre d'un examen plus précis de la structuration des services. Parallèlement en cas de décision négative au transfert de compétence de la collecte, la création de ces postes serait revue et pour partie caduque. Il est proposé de créer :

- 2 postes de catégorie B (cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux)
- 2 postes d'agents gestionnaires (cadre d'emploi des agents ou adjoint administratifs)

Ces postes seront pour partie financés par le budget annexe collecte en 2006.

### **II. Renforcement des compétences**

Lors de la Commission du 20 Février 2005 différentes créations de postes ont été examinées, il avait été précisé que ces créations constituaient une première approche répondant à des besoins prioritaires pour le 1<sup>er</sup> semestre 2005. Cette première liste devant être complétée par d'autres créations en cours d'année, il est donc proposé de créer les postes suivants :

- 1 poste de catégorie A (attaché ou ingénieur) pour la Direction du Développement économique

Cette création s'inscrit dans le renforcement de la Direction du Développement Economique. Cette personne sera plus particulièrement chargée du suivi de la réalisation des zones d'activités.

- 1 poste de catégorie B (technicien) pour la Direction Transports / Déplacements

Cette création s'inscrit dans la démarche de renforcement du pôle Etude / Prospective. La personne aura notamment des missions d'études et de prospective sur les grands projets de développement des transports et d'amélioration des déplacements en lien avec les grands projets d'infrastructure et plus particulièrement du suivi des études pour la mise en œuvre d'un TCSP.

- 1 poste de catégorie B (rédacteur) pour le service Marchés Publics / Logistique

Cette création s'inscrit dans le renforcement du service Marché Publics / Logistique en lien avec la mission d'aide aux communes. La personne devra plus particulièrement gérer administrativement et financièrement les marchés publics en liaison avec les services, accompagner les services et les communes membres de la CAGB dans la définition de leurs besoins et apporter un appui aux communes membres dans le contrôle et la validation des marchés de maîtrise d'œuvre, d'assistance pour la rédaction des pièces administratives et l'organisation des commissions d'appel d'offre.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la création de ces différents postes.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 119

Contre : 0

Abstention : 0